

FOIRE A TOUT GASNY DIMANCHE 19 JUILLET 2026

DOCUMENTS POUR L'INSCRIPTION

- Pièce d'identité à présenter
- Carte grise du véhicule à présenter
- Document d'inscription
- Attestation du nombre de vente réalisée dans l'année
- Règlement de :
 - 4 € par mètre pour les particuliers
 - 8 € par mètre pour les professionnels

Nombre de mètres minimum :

5 mètres pour conserver votre véhicule sur place

2 mètres si vous n'avez pas de voiture



INFORMATIONS

Le 19 juillet :

Apporter votre autorisation d'exposer . Sans ce document il ne vous sera pas possible de vous installer.

Sauf circonstance exceptionnelle, il ne sera pas possible de quitter son emplacement avant 18h00